



Appel à candidature d'experts

1) Contexte

L'Agence béninoise de régulation pharmaceutique a pour mission la coordination de la politique nationale en matière de pharmacie et de produits de santé sous la supervision du ministère en charge de la Santé.

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonctions réglementaires, plusieurs comités techniques ont été mis en place afin de compléter l'expertise interne.

C'est dans ce contexte qu'un appel à candidature est lancé pour sélectionner les experts externes pour la constitution des comités suivants :

- Comité technique des experts en charge de l'homologation des produits de santé (CTHPS) ;
- Comité technique des experts en charge des vigilances des produits de santé (CTVPS) ;
- Comité technique des experts en charge de l'évaluation des essais cliniques (CTEC).

2) Mission

Les membres des comités techniques ont pour mission d'appuyer l'Agence béninoise de régulation pharmaceutique dans l'évaluation des dossiers techniques relevant de leur domaine de compétence. Il s'agira essentiellement d'émettre selon le cas, des avis techniques sur les demandes d'homologation des produits de santé, l'analyse causale des cas d'évènements indésirables et les demandes d'autorisation d'essais cliniques.

3) Mandat

La durée du mandat des membres des comités est de trois (03) ans renouvelables. Les experts devront signer un contrat d'expertise, une déclaration des liens d'intérêt avec les promoteurs de produits de santé et un engagement de confidentialité dans le cadre de leur exercice.

Un expert ne peut être membre de plus de deux (02) comités.

4) Profils et compétences recherchés

Peut être membre d'un comité d'experts toute personne physique, de nationalité béninoise ou ressortissant d'un Etat membre de l'UEMOA ayant l'un des profils suivants :





Formation initiale :

- Pharmacien spécialiste ou non ;
- Médecin spécialiste ou non ;
- Titulaire d'un diplôme universitaire de 2^{ème} (Master) ou 3^{ème} cycle (Doctorat) ayant une expérience d'au moins deux (2) ans dans l'une des spécialités citées ci-dessous.

Qualités requises :

- Etre disponible ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise (écrit) ;
- Être de bonne moralité.

Compétences recherchées

Elles sont résumées dans le tableau ci-après :

| Intitulé du comité | Compétences recherchées |
|---|---|
| Comité technique des experts en charge de l'homologation des produits de santé (CTHPS) Et Comité technique des experts en charge de l'évaluation des essais cliniques (CTEC) | <ul style="list-style-type: none">- Biologie (parasitologie/ bactériologie/ virologie)- Biostatistique- Chimie analytique- Chimie thérapeutique- Epidémiologie- Essais cliniques- Essais cliniques- Galénique- Immunologie- Pharmacognosie- Pharmacologie- Santé publique- Toxicologie- Vaccinologie |
| Comité technique des experts en charge des vigilances des produits de santé (CTVPS) | <ul style="list-style-type: none">- Anatomopathologiste- Cardiologie- Dermatologie- Endocrinologie- Epidémiologie- Gynécologue-obstétricien- Hépato-gastro-entérologie- Immunologie- Infectiologie- Interniste- Légiste- Néphrologie- Neurologie- Parasitologie- Pédiatrie- Pharmacien biologiste- Pharmacien hospitalier- Pharmacologie- Pneumologie- Santé publique- Toxicologie- Vaccinologie |



5) Modalités de candidature

Composition du dossier

Les pièces à fournir se résument comme suit :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ABRP ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie du diplôme ou attestation justifiant le domaine de compétences.

Dépôt de candidature

Les candidatures seront déposées **exclusivement en ligne du lundi 20 février au vendredi 03 mars 2023** sur le portail national des services publics (<https://www.service-public.bj> ; rechercher « Experts ABRP »).



Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'ABRP au numéro **51 20 98 15** ou par email contact@abrp.bj.

Procédure de sélection

Après l'étude des dossiers de candidature par l'ABRP, seuls les experts retenus seront contactés. La composition des comités sera publiée.

Fait à Cotonou, le **17 FEV 2023**




Dr Yossouf CHABI
Directeur Général